



Dijon, le 23 mars 2026

Communiqué de presse

Horaires de navigation 2026 du canal de Bourgogne

La saison de navigation ouvrira le samedi 28 mars sur le canal de Bourgogne. Vous trouverez ci-dessous les conditions qui seront en vigueur, secteur par secteur :

- De Migennes (écluse 114Y/115Y) à Venarey-Les Laumes (écluse 56Y incluse) :
7 jours sur 7 de 9h à 12h et de 13h à 19h, jusqu'au dimanche 25 octobre
- De Venarey-Les Laumes (écluse 55Y incluse) à Pouilly-en-Auxois (écluse 1 Y incluse) :
Du 7 avril au 7 septembre uniquement, du lundi au vendredi (fermé le week-end et jours fériés) de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Les navigants doivent impérativement procéder à une réservation au moins 7 jours à l'avance, par mail : navi.bourgognecentral@vnf.fr
Ce secteur fait l'objet d'une expérimentation avec des horaires et des jours de navigation plus restreints, sur une période de 5 mois. Cette expérimentation se poursuivra en 2027 et 2028. Elle est le fruit d'un travail mené avec l'ensemble des acteurs du territoire : pouvoirs publics, collectivités, usagers et VNF.
- du port et tunnel de Pouilly-en-Auxois au port de Vandenesse (écluses 1S à 8S incluses) :
7 jours sur 7 de 9h à 12 et de 13h à 19h, jusqu'au dimanche 25 octobre
- De Vandenesse (écluse 9S incluse) à Saint-Jean-de-Losne :
7 jours sur 7 de 9h à 12 et de 13h à 19h.
Attention, ce secteur sera très impacté par les travaux sur le barrage-réservoir de Panthier.
En cas de tensions sur la ressource en eau, et probablement dès le mois de mai, la navigation ne sera plus garantie car elle dépendra uniquement des conditions météorologiques et des débits des rivières.

Avant tout départ, nous conseillons aux plaisanciers de vérifier les conditions de navigation en consultant les avis à la batellerie sur le site internet de VNF : www.VNF.fr

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Centre-Bourgogne

Sébastien Beirnaert

07 63 66 01 54

sebastien.beirnaert@vnf.fr